

## Article

---

« Figures de religieuses à Saint-Domingue »

Gabriel Debien

*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 3, n° 1, 1949, p. 75-80.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/801527ar>

DOI: 10.7202/801527ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## FIGURES DE RELIGIEUSES À SAINT-DOMINGUE\*

Voici la Mère Suzanne de Fontenille, morte en août 1734. Elle avait été au pensionnat de Périgueux un modèle de parfait dévouement, en même temps qu'elle faisait l'édification de ses Sœurs par sa pénitence et sa charité. « Son naturel bouillant lui fournissait à toute heure l'occasion de se vaincre. Elle l'avoit si bien réduit que, toujours égale à elle-même, elle ne laissoit depuis bien des années paroître d'activité que pour les intérêts de Dieu ; c'étoit le fruit de sa constante mortification intérieure et de la pratique des plus rudes pénitences. L'usage fréquent de la haire, du cilice et des disciplines sanglantes, n'étoit pas même interrompu par l'infirmité ; sa ferveur lui faisoit oublier tous les maux qu'elle souffroit, quand elle pouvoit avoir l'occasion et la permission de maltraiter son corps et d'humilier son esprit ».

Elle étoit toujours prête à secourir ses compagnes dans leurs maladies, sans qu'aucun soin la dégoûtât. Pendant dix ans qu'elle aspira après la Mission de Saint-Domingue, elle employa tout le temps que ses exercices de piété et les occupations de son emploi lui laissaient libre, pour apprendre quantité de secrets de la chirurgie, de la médecine et des autres arts qui servent aux usages de la vie. « Avant son embarquement, elle saignoit avec une délicatesse qui auroit fait honneur aux plus habiles chirurgiens. Elle n'avoit pas moins d'adresse pour composer les remèdes et pour toutes les autres choses dont elle avoit entrepris de s'instruire ».

Au Cap, elle charma tout le monde par ses vertus vraiment religieuses, par son zèle infatigable, par ses talents pour tout ce qu'elle entreprenait, par ses manières engageantes et par mille belles qualités que le changement de climat n'avait pas altérées.

---

\* On rattachera ces quelques pages à l'article de notre collaborateur, M. Gabriel Debien, paru dans le no de mars 1949 de la REVUE, p. 557-75.

Son ardeur à servir les autres fut cause de sa mort. « Deux de nos Mères de Saintes venoient au secours de la Communauté naissante; elle abordèrent au Cap si malades, qu'on a craint pour leur vie. La Mère de Fontenille se chargea d'en avoir soin; cette occupation jointe à toutes les autres accabla tout à fait sa nature déjà épuisée; la fièvre la prit; tout le monde en fut alarmé; elle seule la méprisa, jusqu'à ce qu'un violent mal de tête qui se joignit à la fièvre a fait désespérer de sa vie ».

La Mère de Beauchêne, sa supérieure, écrivait que tout le public avait partagé, avec les Mères, la douleur que cette mort causa: jamais deuil ne fut plus sincère ni plus universel, parce que jamais on n'avait vu pareil don de soi dans un milieu d'égoïsme et de rudesse.

#### *Autres mères*

En 1740, la Mère du Grézeau, professe de Périgueux, tenait la place de supérieure au lieu de la Mère de Beauchêne, celle-ci s'étant démise de son emploi. La Mère du Grézeau mourut dans sa charge le 2 février 1743. La Mère de Tourville, professe de Saintes, lui succéda et fit l'éloge de la défunte.

Celle-ci était venue au Cap, en 1734, dans les premiers embarras de la fondation et fut choisie comme procureuse dépenrière et infirmière par la Mère de Beauchêne. Ses soins charitables ne la rendaient pas seulement l'infirmière des Religieuses, mais aussi des orphelines et des esclaves de la Maison; elle pansait ces derniers, nettoyait leurs plaies qui faisaient soulever le cœur aux plus assurées, avec une joie intérieure qui rejaillissait sur son visage. Devenue Supérieure, elle voulut conserver son emploi d'infirmière; « était toujours en crainte que ses Sœurs n'eussent pas le nécessaire, elle allait même jusqu'à procurer ce qui pouvoit faire plaisir, sans partialité cependant et sans intéresser l'esprit de pauvreté qu'elle avoit tant à cœur; elle étoit toute à chacune comme si elle n'eût eu à penser qu'à une seule... Comme les peines sont inséparables des nouveaux établissemens, surtout dans un pays tel que celui-ci, elle en a eu abondamment et de toutes les espèces, mais elle avoit un soin tout particulier d'en cacher la connaissance autant qu'il dépendoit d'elle « devenue ainsi la parfaite supérieure, toujours en paix et, quels que fussent les événements, on n'apercevoit point d'alteration sur son visage ».

L'année après cette mort, en 1744, arriva au Cap une Religieuse dont le renom de piété et de vertu dépassa ce qu'on avait déjà vu. On l'appela la *fille aux Miracles*; elle fut supérieure de la Maison et mourut en 1757, probablement en cette charge: c'est la Mère de Com-bolas, professe de Toulouse. Elle avait 49 ans d'âge et 26 de religion quand elle quitta la France pour Saint-Domingue. Dès les premières années au couvent elle donna l'exemple d'une très rigoureuse pénitence, d'une obéissance parfaite et d'un zèle sans borne. Guérie d'une paralysie qui l'avait réduite, pendant quatre ou cinq ans, à marcher avec des béquilles, elle avait fait vœu de s'offrir pour la première fondation qui se présenterait. Elle entendit parler des fruits que produisait celle de Saint-Domingue et demanda à passer dans la colonie. C'est grâce à elle que fut ouverte, au Cap, la classe des enfants de race noire. Une première fois, cette classe fut fermée sur les plaintes des habitants qui craignaient qu'on n'habitât ces enfants à l'oisiveté. Bientôt une circonstance extraordinaire lui permit de reprendre son projet. Une flotte anglaise parut en vue du Cap faisait craindre une descente et le sac de la ville. Rien n'était prêt pour qu'on leur résistât. Le danger parut si imminent que les prêtres allaient consommer les saintes hosties pour ne pas les exposer à la profanation par les hérétiques. Alors la Supérieure eut recours aux prières de la Mère de Com-bolas qui se préparait à faire la Sainte Communion et lui suggéra de faire le vœu qu'elle croirait le plus agréable à Dieu pour être préservée d'un tel péril. La Religieuse fit le vœu de reprendre, si l'on était délivré des Anglais, la classe des jeunes filles noires: le vœu fut en effet ratifié par la Communauté et le Cap fut en effet préservé de la descente.

La menace des Anglais est un événement qui n'a pas laissé de de trace aux Archives de la Colonie, mais on a pu le reconstituer. En 1744 (22 février) la flotte anglaise, commandée par Matthews, ayant été forcée à la retraite dans la Méditerranée par les flottes combinées d'Espagne et de France, commandées par don Navarro et par l'amiral de Court, voulut réparer son échec en surprenant l'île de Saint-Domingue. En effet, une escadre, composée de quatre vaisseaux de première force, de soixante frégates corsaires et flûtes, vint en vue du Cap après avoir opéré la prise de quelques centaines de navires marchands portant pavillon français ou espagnol. La résistance au Cap était impossible, la ville étant faiblement défendue... Le branle-

bas du combat était commencé quand soudain un vent furieux se leva; les navires serrés les uns contre les autres s'entre-choquèrent, en entremêlant leurs voilures et leurs mâtures. Un tremblement de terre acheva de bouleverser l'océan; le désordre fut à son comble dans la flotte; plusieurs navires coulèrent, d'autres se brisèrent à la côte, et ce qui restait de l'escadre se retira. L'on s'accorda à attribuer cette délivrance aux prières de la Mère de Combolas.<sup>27</sup>

Au temps de la Mère de Combolas, deux anciennes Religieuses vivaient au couvent du Cap: la Mère Valérie Faulte Dupuy du Tour, professe de Limoges et la Mère de Plas, professe de Périgueux. La mère Aimée de Plas mourut le 28 février 1760 à 86 ou 87 ans. A Périgueux on se souvenait surtout de son esprit intérieur qui « lui faisoit spiritualiser les plus petites choses: il sembloit même qu'elle ne perdait jamais la présence de Dieu. On voyoit sur son visage et dans tout son extérieur un air de candeur et de simplicité chrétienne qui nous jetoit dans l'admiration ». Malgré son âge avancé — elle avoit alors plus de 60 ans — elle demanda à passer au Cap, en 1735, pour aider les fondatrices de la nouvelle maison, à une époque où le couvent de Périgueux n'espéroit plus pouvoir soutenir seul l'effort de l'établissement qu'il avait fondé outre-mer.

En France elle avait rendu service surtout comme infirmière, peut-être parce que étant entrée dans la vie religieuse un peu avancée en âge, elle n'avait pu s'appliquer utilement aux autres emplois. A Saint-Domingue, elle soutint, jusqu'à sa dernière année de vie, le fatigant emploi de portière dans lequel elle s'est attiré le respect, l'estime et l'amitié de toutes les personnes du pays. Sa douceur, son affabilité, son empressement à rendre service, sa politesse et sa charité à se prêter aux besoins de tous, l'ont toujours fait regarder comme une religieuse de très grande édification; et malgré son grand âge et ses infirmités, on l'a toujours laissée dans cet emploi, autant pour lui donner un peu d'exercice qui est fort nécessaire dans ce pays, que pour la consolation des personnes qui la connoissoient... Nous la regardons

---

27. Nous avons donné ci-dessus l'interprétation du chroniqueur des Filles Notre-Dame; nous ne savons sur quoi elle s'appuie. Par ailleurs il ne semble pas probable que l'amiral Matthews en personne soit passé aux Antilles après son échec de Toulon; tout au plus pourrait-on admettre que sa flotte ou partie de sa flotte rejoignit les forces anglaises de l'Océan. Il est certain pourtant que la flotte anglaise de la Jamaïque fut paralysée en 1744 par une tempête. (Richard Pares: *War and trade in the West Indies, 1739-1763*, p. 282).

comme l'ange de la maison : toute son occupation (dans la dernière année de sa vie) était la prière ; tout ses moments étoient occupés à visiter le Saint-Sacrement ».

La Mère Valérie Faulte survécut deux ans à Mère de Plas. Comme celle-ci, elle avait passé 25 ans au Cap, mais elle était beaucoup plus jeune. A Limoges on pensait d'elle qu'elle était « d'un caractère parfait ; elle étoit toujours portée à faire du bien, douce, complaisante, serviable. Propre à tout et toujours disposée à se dévouer, elle avoit tout le zèle et tous les talents qui la rendaient utile à la jeunesse ; » les classes externes et le pensionnat ont toujours été à la tête des autres emplois dont on la chargeait et dans lesquels elle semblait se délasser de la fatuité des premières ; elle a été très longtemps procureuse, dépensière, lingère, portière, sacristine, conseillère, secrétaire — elle occupait à sa mort ces trois derniers postes — et sous-maîtresse au pensionnat.

La Mère Mélanie-Catherine de Biros, professe de Saint-Gaudens étoit supérieure à la mort des deux précédentes ; c'est elle qui fit leur éloge funèbre ; elle les avait connues pendant de nombreuses années puisqu'elle arriva au Cap vers 1749 ; elle mourut le 15 novembre 1765 après avoir été 7 ans et demi à la tête de la communauté. Elle avait toujours joui d'une santé parfaite jusque durant les plus rudes étés. Elle semble avoir eu une grande fermeté de caractère et l'on attendait beaucoup de la prolongation de son supérieurat ; elle fut emportée à 56 ans. Deux ans avant sa mort elle avait reçu de jeunes Religieuses de Saint-Gaudens ; mais celle qui lui succéda, la Mère Dupenet, demandait déjà de l'aide à la fin de 1765 : elles n'étaient plus que neuf Religieuses, alors qu'elles avaient le droit d'être 12 avec 3 converses en plus.

\* \* \*

Nous avons cité tous ces détails de la vie des Religieuses pour faire ressortir de quelle édification fut cette maison du Cap dans le milieu colonial, où l'on ne songeait qu'à s'enrichir et où le souci de la religion étoit écarté par la plupart. Aucun des écrivains que nous sachions qui ont parlé de Saint-Domingue, n'a traité de l'influence du couvent du Cap ; il n'en est pas moins certain que cette influence fut considérable et peut-être faudrait-il attribuer à sa bienfaisante action sur les femmes qui y firent leur éducation, cet esprit de maturité

qui a longtemps distingué la partie du Nord: c'est par la première éducation que se transmettent les traditions de sérieux qui embellissent la vie et la première éducation vient de la mère. Heureux si celle-ci a été elle-même formée aux bons principes!

Gabriel DEBIEN

*professeur d'Histoire, Le Caire (Egypte)*

---

### RENSEIGNEMENTS SUR QUELQUES PARTIES DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

**SAINTE-PIERRE-MIQUELON:** Superficie, Population. — La superficie des îles Saint-Pierre et Miquelon est de 240,000 kms et sa population de 4,166 habitants dont 3,960 Français. (p. 136)

**GUADELOUPE:** Superficie, Population. — La Guadeloupe a une superficie de 1,780 kilomètres carrés et une population de 304,000 habitants dont 303,000 Français ou assimilés, d'après le recensement de 1930. (p. 139)

**LA MARTINIQUE:** Superficie, Population. — La superficie de la Martinique est de 1,106 kilomètres carrés et sa population, d'après le dernier recensement, effectué en 1936, s'élève à 246, 712 habitants, dont 245,565 Français et 1,147 étrangers. (p. 142)

**GUYANE:** Superficie, Population. — La Guyane française a un territoire d'environ 90,000 kms. Sa population est très peu nombreuse: 37,000 habitants au recensement de 1936. Sur ce nombre on comptait 26,000 Français ou assimilés et 6,000 autres Européens. Ces chiffres comprennent les déportés. (p. 145)

(Extrait de: *Revue d'Histoire des colonies* — 1er trimestre — 1939, no 117: "L'année coloniale 1937-1938" (Paris, Au siège de la Société: 11, Rue Victor-Cousin).